



Grille tarifaire de l'offre de fourniture d'électricité « tarif bleu »

Applicable au 1^{er} Août 2026

OFFRE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

L'offre « Tarif Bleu » est un Tarif Réglementé de Vente, dont l'évolution est décidée par les pouvoirs publics.

[Les grilles tarifaires de l'offre Tarif Bleu Professionnels](#)

Option Base (hors taxes)		
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/an)	Prix de l'énergie (€/kWh)
3	134,76	0,1318
6	168,60	0,1318
9	201,24	0,1318
12	234,00	0,1318
15	266,04	0,1318
18	297,12	0,1318
24	364,92	0,1318
30	432,00	0,1318
36	498,60	0,1318

Option Heures Creuses (hors taxes)			
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement (€/an)	Prix de l'énergie (€/kWh)	
		Heures pleines	Heures Creuses
6	169,08	0,1407	0,0999
9	202,92	0,1407	0,0999
12	237,48	0,1407	0,0999
15	270,48	0,1407	0,0999
18	304,80	0,1407	0,0999
24	379,32	0,1407	0,0999
30	446,16	0,1407	0,0999
36	513,72	0,1407	0,0999

Majoration de l'abonnement pour les consommateurs non équipés d'un compteur LINKY :

- Pour absence de compteur Linky (hors impossibilité technique d'installation) (€/an HT) : 40,08
- Pour l'absence de transmission d'index de consommation depuis plus de 12 mois (€/an HT) : 25,62

Option base :

Le prix du kWh est unique tout au long de l'année.

Option Heures creuses :

Le prix du kWh est différent pour les Heures Creuses et les Heures Pleines. La durée des heures creuses est de 8h par jour. (21h30-5h30 ou 23h30/7h30)

Composition du prix de l'offre

Les prix hors taxes (HT), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- l'abonnement annuel, dont le montant est en fonction de la puissance mise à disposition,
- le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :

- l'Accise sur l'électricité, d'un montant de 3,085 cts € /kWh HTVA,
- la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA),
- la TVA au taux de 20% pour l'abonnement, la CTA, les consommations et les autres taxes.

anciennement CSPE, la Contribution au Service Public de l'Electricité.